



Mairie de Saint-Julien-en-Beauchêne

L'Echo du Bochaine

Janvier 2016



Mot du Maire

La municipalité renouvelle à tous les habitants de la commune ses vœux de bonne et heureuse année 2016. En fin d'année 2015, deux habitants installés de longue date dans le village nous ont quittés. M. Abd El Kader Medhi « Kid », un véritable descendant de l'émir Abd El Kader, qui avait habité Baudinard, dans un premier temps, puis avait rejoint le village ensuite. Un second habitant, Daniel Veyron, « Doudou », pour nous tous, est parti lui aussi, après avoir longuement lutté contre une maladie malheureusement implacable. La Mairie ne peut que dire sa tristesse devant ces départs récents.

J.C.Vallier

Dis Doudou t'avais pas tout dit
pas tout dit de cet immense défi à la maladie
la maladie qui t'a miné dans le silence,
dont tu as su masquer les affres même à tes amis.

Dis Doudou chacun se souvient
de ces magnifiques pizzas et pains
confectionnés avec ton grand sourire
pour le plus grand plaisir de chacun.

Dis Doudou t'as continué à manier ta pelle,
ta pelle au service de tous dans la commune
car plus serviable que toi il n'y avait pas
et tout Saint-Julien te dit ici MERCI !



Aménagement du village

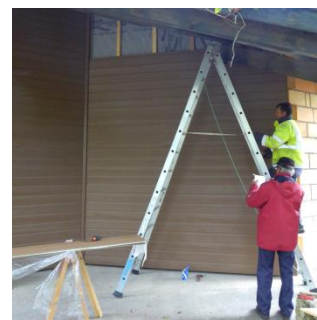
Travaux : Pourquoi la réfection du sol de l'église Saint-Blaise ne se fera pas.

La décision avait été votée en CM, le financement était prévu au budget primitif et la date des travaux était arrêtée. Ce ne sont pas les mauvais augures qui en ont décidé, mais des interventions diverses ont contrarié ce projet. Malgré la bonne volonté de certains habitants qui étaient volontaires pour aider l'employé municipal à ôter le plancher existant, en très mauvais état, et pour couler une dalle de béton lisse, le représentant du diocèse, chargé des lieux de culte a exigé le remplacement de l'existant, en piteux état, par un vrai plancher sur lambourdes. Des dispositions avaient été prises avec les services culturels du département qui allaient assurer dans les règles de l'art la protection des deux tableaux classés, et une équipe de spécialistes devait venir sur place avant le commencement des travaux de démontage du vieux plancher pour ce travail de protection indispensable. Devant la volonté affichée par le Maire de s'en tenir à ce qui était prévu, c'est la responsable départementale des Monuments Historiques qui a finalement pris contact et qui a exigé que les travaux soient différés. A sa plus grande satisfaction, devant toutes ces oppositions, le projet a été abandonné sine die.

Isolation par l'extérieur d'un mur du bâtiment des Créations du Bochaine.

Le choix du matériaux s'est porté sur des dalles de chanvre de 15cm d'épaisseur apposées contre un mur nord, à droite de l'entrée du magasin. La finition, préservant une couche d'air isolante, est constituée de bardeaux imperméables.

Si un bénéfice réel en termes de déperditions de chaleur est validé, d'autres murs seront ainsi isolés, le budget correspondant sera étalé sur plusieurs exercices comptables.



Entretien du cimetière.

L'entreprise qui a réalisé les travaux de réfection du mur a fait réparer le revêtement de la route qui avait subi quelques dommages dus à la circulation des engins de travaux. Pour ce faire, l'entreprise Colas est intervenue à la mi-octobre.

Horloge



Chacun aura remarqué l'absence de tintement de notre cloche de l'église, laquelle n'égrenait plus les heures au grand dam de certains habitants. Le mécanisme est ancien, il a près de cent ans, certains éléments sont usés, et l'avis d'un spécialiste a été demandé. Celui-ci a proposé un devis de réparation, pour un montant très important, et avec des réserves, sur le résultat de la réparation à long terme. Le spécialiste a aussi suggéré un nettoyage complet sans démontage, ce qu'a entrepris de faire Patrice. Grâce à sa ténacité, et au prix de beaucoup de tentatives, après quelques alternances entre périodes de marche et de repos, l'horloge semble avoir retrouvé le bon rythme et la cloche accompagne de nouveau nos jours et nos nuits. Un très grand merci pour ce travail fastidieux même s'il faut s'attendre, à terme, à trouver pour l'horloge une solution de rechange, vraisemblablement un dispositif électrique.

Pannes répétitives des lampadaires d'éclairage public

Dans un souci d'économie, la commune a considéré que la décision prise par l'équipe précédente de ne pas éclairer le village et le lotissement « au-dessus du village », pendant la totalité de la nuit, était raisonnable. Mais l'extinction à minuit était un peu contraignante, beaucoup d'habitants ayant surtout l'été l'habitude de profiter de leur soirée bien après minuit.

Une première étape a consisté à diminuer le nombre de lampadaires en service ; en supprimant environ un lampadaire sur deux, on pouvait obtenir une économie équivalente à celle réalisée précédemment, sans éteindre l'éclairage entre minuit et cinq heures du matin. Au-delà de la période estivale, la décision a été prise de supprimer l'éclairage des lampadaires en service entre deux heures et cinq heures du matin, ce qui semble satisfaire les habitants et constitue une petite économie supplémentaire de la consommation électrique de l'éclairage public.

Malheureusement, de nombreuses pannes se produisent sur les lampadaires en fonctionnement. Des lampes donnent des signes de défaillance, s'éteignant et se rallumant



de manière aléatoire. Souvent, c'est la lampe qui doit être remplacée. Dans d'autres cas, ce sont les ballasts -de petits dispositifs indispensables pour « mettre en route » la lampe – qui sont vétustes et inadaptés aux lampes « basse consommation » installées il y a quelques années. Enfin, il est probable que les coupures répétées de l'alimentation électrique -ERDF a eu bien du mal à résoudre cette anomalie, même si les techniciens ont longuement cherché la cause des coupures-, pourraient être de nature à abréger la durée de vie soit des lampes soit des ballasts... L'employé municipal s'efforce d'intervenir, mais fait appel à « Avenir Radio » lorsque c'est indispensable. Néanmoins, Avenir Radio n'a pas pu -dernièrement- résoudre rapidement tous les problèmes rencontrés sur plusieurs lampadaires, et doit revenir rapidement. Les coûts des interventions, avec nacelle, ne sont pas négligeables.

Cérémonie du 11 novembre.

Un petit groupe d'habitants a assisté à la cérémonie traditionnelle du 11 Novembre devant le monument aux Morts de la commune. Une gerbe a été déposée, et le Maire a procédé à la lecture des messages du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, et de l'UMAC (Union des Mutilés et Anciens Combattants).



Coupes affouagères

Un nouveau règlement a été validé par le Conseil municipal après consultation de la Commission Bois. Les inscriptions sont recevables en Mairie du 1er janvier au 31 mars 2016, aux heures d'ouverture du secrétariat. Une copie du règlement sera remise à chacun des inscrits. Le tirage au sort des lots se tiendra la première quinzaine d'avril.

Message de Sylvain Kortz :

Je me tiens à la disposition des personnes qui souhaitent que je coupe le bois de leur affouage. Je précise que du bois coupé au printemps ne sera jamais assez sec pour être brûlé l'hiver prochain. Un acompte sera demandé avant le début des travaux.

Pour plus de renseignements, merci de contacter Sylvain au 06-26-97-55-27

Qualité de l'eau potable

L'eau potable se révèle souvent impropre à la consommation, notamment pour les habitants des hameaux de La Rochette et de Neuvillard. Il a été décidé de demander des aides au financement pour installer des dispositifs de traitement U.V. à l'entrée des réservoirs de ces deux hameaux. Le réservoir d'eau potable de Neuvillard est construit sur une parcelle communale, qui a été voici plusieurs dizaines d'années, cédée à des propriétaires privés. En accord avec les personnes concernées (M. et Mme Nalin), la commune a prévu d'acquérir une petite partie de la parcelle de terrain sur laquelle est actuellement implanté ce réservoir. En effet l'installation d'un traitement UV sur ce réservoir va imposer la réalisation d'une piste d'accès carrossable, et la distribution à tous les habitants d'une eau de qualité va nécessiter des modifications importantes des canalisations actuellement en service. Le bureau d'étude CLAIE a procédé à l'étude préalable, des subventions sont demandées, un appel d'offre sera lancé au printemps auprès des entreprises spécialisées.

Devenir du domaine de Durbon

La Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône (CAF13) occupe depuis une soixantaine d'années le domaine de Durbon, qu'elle avait racheté aux derniers agriculteurs qui y étaient établis.

Pour des raisons liées aux difficultés rencontrées pour financer année après année l'hébergement de plusieurs centaines de garçons et filles, la CAF a voulu chercher une association susceptible de prendre à sa charge ces hébergements. Un appel d'offres a été lancé, qui n'a pas abouti. Actuellement, la CAF recherche toujours un organisme qui pourrait accueillir des enfants sur l'un des trois groupes de bâtiments existants, celui du « Pré des Mulets ». Il se peut donc qu'il n'y ait aucun accueil d'enfants en 2016 sur Durbon.

La municipalité souhaitant de son côté fêter le 9ème centenaire de la création de la Chartreuse de Durbon (1116) a donc sollicité l'autorisation de la CAF 13 pour installer à Durbon durant l'été 2016 une exposition relative à l'ancienne Chartreuse, exposition essentiellement basée sur celle organisée par Roger LAYES, Maire de Saint-Julien, avant la réalisation de l'Ecomusée. Cette exposition sera partie intégrante d'un circuit sur 4 Chartreuses érigées dans le Dauphiné dans la même période (Meyriat dans l'Ain, Ecouges et Sylve-Bénite en Isère, et Durbon). Des discussions sont en cours pour mettre en place ce projet.

Ce qui s'est passé à Saint-Julien

Illuminations du village pour la fin d'année

Outre l'éclairage du clocher de l'église rétabli pour cette période, Patrice a positionné divers sapins et guirlandes pour décorer le village. Nombre d'habitants l'ont félicité, lui témoignant leur satisfaction.



Goûter de Noël

Les villageois présents à la fête de Noël ont pu assister avec grand plaisir à la prestation presque improvisée (extraits de son futur spectacle en préparation) de notre artiste local, démontrant ses talents de jongleur de mots et de mime drolatique. Petits et grands se sont régalés. Bravo et très grand merci donc à Sylvain !...

Galette des Rois

Près d'une trentaine de résidents se sont réunis à la salle polyvalente, dimanche 17 Janvier, pour partager les galettes des rois traditionnelles.

Au nom de la municipalité, le Maire a présenté les vœux de très bonne et très heureuse année 2016 aux habitants, et donné une courte description des travaux déjà entrepris et des travaux en projet sur la commune.

Les brioches et galettes à la frangipane réalisées avec soin par l'Hôtel des Alpes ont comme toujours été particulièrement appréciées des convives. La Mairie exprime ses très vifs remerciements à Marielle Guibaud, qui a bien voulu confectionner ces pâtisseries de qualité.



Humour (contribution individuelle)

Le réchauffement climatique est planétaire ce qui signifie qu'il est également présent dans notre petit village. Certains veulent s'opposer à un "envahisseur" de forêts, de montagnes, bref une sorte de "voleur", de colporteur de bruit, de maladies, que sais-je encore. D'autres sont prêts à composer avec lui. Les esprits s'échauffent, les arguments des pour se heurtent à ceux des contres. Des mots incendiaires sont prononcés, de vilaines banderoles apparaissent dans le village. Les frictions des gaulois s'intensifient, les poings se dressent, des visages rougeoient, les tensions se font plus fortes et plus électriques.

Le réchauffement climatique ne proviendrait-il pas aussi de là ?

Terminons sur cette citation du Dalai Lama:

"Ce n'est qu'en trouvant la paix en soi, que l'on peut vivre en paix avec les autres"

Traditions et Loisirs sportifs

LA CHASSE EN BATTUE

Comment parler de St Julien, sans aborder l'une de ses traditions les plus anciennes, qui rassemble le plus de monde au village, les week-ends, de septembre à janvier : **la chasse.**

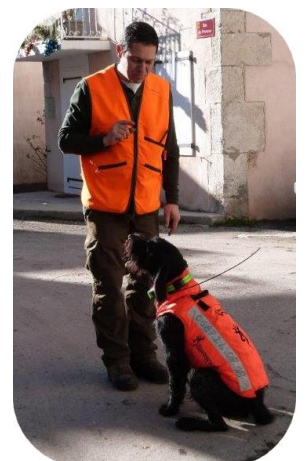
Ici comme ailleurs, l'effervescence est vive.

Retrouvailles des passionnés de toujours, rencontre de la nouvelle génération comprenant de plus en plus de femmes, découverte ou retour d'invités occasionnels...

Entre 20 et 40 personnes se rassemblent pour l'événement majeur du samedi : **la battue au gros gibier.**

Au petit matin, le bruit des gros moteurs se mêle aux aboiements stridents des petits chiens et aux hurlements cavernaux des plus gros.

Les voix s'élèvent à mesure que tous se saluent.



Si l'occasion vous en est donnée, puisque vous êtes forcément réveillé, observez de loin... La fierté et l'énergie dégagées sont visibles.

Les chasseurs, en tenue de camouflage, portent également, pour la sécurité de l'exercice, gilet et casquette fluo.

Les chiens aussi ont droit à leur sécurité ; mieux que le classique grelot, beaucoup de maîtres n'hésitent pas à investir pour : gilet en kevlar, collier de repérage GPS. Un bon chien est un chien vivant, qu'il faut savoir protéger des blessures. Le chien de chasse se doit d'être au mieux de ses performances durant les 5 mois où il peut s'ébattre librement et s'adonner à sa passion. La difficulté principale du propriétaire est d'assurer à ce compagnon de loisir, la santé alimentaire et l'endurance lorsque celui-ci doit vivre en chenil...

Revenons à notre matinée de battue. Rappel des règles de sécurité, et organisation globale des groupes, puis c'est le départ pour la prise des postes !

Une battue de qualité doit permettre aux différents participants, de se coordonner au mieux pour que l'acte de chasse soit une action brève et précise. **Un animal blessé** reste un **échec** de tir.

La battue terminée, les chasseurs rentrent au chaud, à la mi-journée et c'est à nouveau le défilé des 4x4 qui déferlent dans le village. Véhicules boueux et voix moins puissantes...la fatigue des heures d'attente, ou de marche en dénivelé, est évidente.

L'heure est à la restauration conviviale de tablées plus ou moins improvisées.

Certains, accompagnés de leur famille ou d'amis, auront droit à un repas de « gaulois » souvent bien arrosé ; d'autres, plus modestement, se contenteront d'un panier pique-nique en binôme ou en petit groupe, mais avec la même bonne humeur, où qu'ils soient.

La fin de journée, lors du comptage des bêtes, la nuit tombe, et se rassemblent rue du four, chasseurs, compagnes, voisins et quelques ados ou passants curieux.

Jusqu'au moment de se quitter, pour se préparer déjà au samedi suivant...

LA CHASSE AU PETIT GIBIER

Si la chasse au gros gibier est la plus pratiquée et a longtemps profité à la réputation du village, on compte parmi les habitants des chasseurs de petit gibier : les irréductibles.



Chasseurs d'animaux à poils ou à plumes, préférant la solitude et le silence de l'espace, ces chasseurs sont des puristes.

Difficulté d'approche lorsqu'il s'agit d'oiseau ou de lièvre, l'homme doit avoir de bons réflexes et de l'endurance.

A nouveau, la présence du chien s'avère indispensable pour cette discipline, et la complicité avec le maître sans doute encore plus décisive.

S'ils ne sont pas nombreux, les chasseurs de petit gibier sont souvent d'anciens chasseurs au gros, qui s'épanouissent en solitaire ou en duo, pour savourer pleinement l'immensité sauvage qui les entoure, à leur rythme.

Difficile d'en dire davantage sur eux, parce qu'ils sont rares, vivent leur passion intensément et ne s'expriment qu'entre passionnés.



Exposition

Une exposition de peinture d'Elisabeth Cittadino « Baumugnes » a lieu en ce moment à l'hôtel des Alpains

Services Mairie

Site Officiel Internet

Rappel de l'adresse : www.saintjulienbeauchene.com

Mairie Saint-Julien-en-Beauchêne : 04.92.58.16.45 (email : stjulien05@orange.fr) : Lundi, Mercredi et Vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Agence Postale Communale : 04.92.51.23.16 : lundi et mercredi de 13h45 à 16h15 et le vendredi matin de 9h45 à 12h15.

Etat Civil

Décès :

Jean-Félix BLANC le 4 octobre 2015, à l'âge de 84 ans (né le 27/07/1931)

Mehdi ABD EL KADER le 6 novembre 2015 à l'âge de 89 ans (né le 20/09/1924)

Roland DENIS le 5 décembre 2015, à l'âge de 98 ans à Paris

Daniel VEYRON (dit Doudou) le 24 décembre 2015, à l'âge de 72 ans (né le 24 janvier 1943)

Arrivée :

Mme COLIMARD et son compagnon, au village (rue de Provence)

Naissance :

Hugo DEMAREST à Vaunières

Félicitation aux heureux parents.

Numéros Utiles

EDF dépannage électricité : **0972 675 005**

Gendarmerie : **17**

Pompier : **18**

Samu : **15**

Secours appel mobile : **112**

Centre anti poison : **04.91.75.25.25**

Cabinets médicaux Aspres :

Mme Marie Gröll : **04.92.58.61.42**

M. Martial Lechevallier : **04.92.21.41.25**

Cabinets Médicaux Veynes :

Messieurs Enfoux, Formeri et Tora : **04.92.57.20.11.**

Mme Régine Pelliât et M. Gilles Mathieu : **04.92.58.05.42.**

Vétérinaire LUS : **04.92.20.15.31**

SPA (Refuge de Veynes) : **04.92.57.28.41**

Service à la personne (aux familles, à la vie quotidienne et aux personnes dépendantes) :

L'association locale ADMR du Buëch et Chauranne : **04.92.58.67.44** Aspres-sur-Buëch,

ADMR du Haut-Bôchaine : **04.92.58.17.97**

ADMR La Faurie : Mme Emery Danielle : **06.73.10.02.55**

CCAS de Veynes (Service à la vie quotidienne et aux personnes dépendantes) : **04.92.57.12.53.**

Aide sociale aux personnes âgées : dépliant du conseil général des Hautes-Alpes disponible en Mairie.

Centre médico-psychologique de Veynes (Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)

Consultation gratuite de psychologue : **04.92.20.14.29.**

Resto du cœur : **04.92.23.46.38**

Office du tourisme d'Aspres-sur-Buëch : **04.92.58.68.88**